

# Association Française de Science Politique

## APPEL A PROPOSITIONS

### pour les GROUPES DE PROJET 2017-2019



L'Association Française de Science Politique a décidé de lancer une troisième vague de groupes de projet devant couvrir la période 2017-2019. Cet appel a pour vocation d'encourager la création de regroupements interinstitutionnels et de réseaux entre chercheurs français et étrangers, juniors et seniors, travaillant sur une même question mais n'ayant pas toujours la possibilité de se rencontrer dans un espace de recherche spécifique et structuré dans la durée. Pour 2017-2019, l'AFSP a choisi de proposer d'ouvrir jusqu'à 5 groupes de projet, financés chacun à hauteur de 4000€ maximum.

Toutes les informations sur le fonctionnement des groupes de projet ici :  
[www.afsp.info/gp/groupesprojet.html](http://www.afsp.info/gp/groupesprojet.html)

#### CALENDRIER

- janvier 2017** : lancement de l'appel à propositions de la troisième vague de groupes de projet
- 30 avril 2017** : date limite de réponse à l'appel à propositions et envoi aux rapporteurs internes au Conseil d'administration
- juin 2017** : délibération du Conseil d'administration visant à sélectionner les Groupes 2017-2019.
- 1er septembre 2017** : lancement des activités scientifiques des groupes
- 1er juin 2018** : remise du bilan d'étape par chacun des groupes
- juillet 2019** : ST des groupes lors du 15e Congrès de l'Association
- 31 août 2019** : clôture des activités des groupes et remise du bilan final

#### FORMAT DES GROUPES ET FORMAT DE LA REPONSE

Les projets doivent être construits autour de grandes questions scientifiques et interroger de manière originale les thématiques de notre discipline.

Chaque groupe sera piloté par deux responsables scientifiques :

- Pour deux des groupes au moins, les deux responsables scientifiques devront être des doctorants ou de jeunes docteurs sans poste permanent, venant de deux institutions différentes ;
- Pour les autres groupes, tout chercheur quel que soit son statut, grade ou discipline peut être responsable ; les deux responsables devront venir d'institutions différentes.

Chaque proposition s'articule autour d'un argumentaire scientifique (max. 20 000 signes) en tenant compte des critères suivants :

- Les projets peuvent être transdisciplinaires mais doivent porter sur une question de science politique ;
- Ils doivent être originaux et novateurs, c'est-à-dire notamment ne pas se superposer avec des programmes de recherche déjà financés ou des équipes préalablement instituées ;
- Ils doivent afficher une portée interinstitutionnelle et internationale.

Les propositions devront être envoyées avant le 30 avril 2017 à [afsp@sciencespo.fr](mailto:afsp@sciencespo.fr) sous la forme d'un fichier pdf unique comprenant les pièces dans l'ordre suivant :

- argumentaire scientifique ;
- calendrier prévisionnel des activités et des livrables ;
- budget prévisionnel ;
- CV des deux responsables scientifiques et format de l'équipe concernée par le projet.

Le bilan intermédiaire à remettre sera l'un des points clés de l'évaluation des activités du groupe. Le Conseil d'administration de l'AFSP se réserve le droit de suspendre le financement du groupe si ce bilan est jugé insuffisant ou trop en décalage avec le programme et les prévisions proposés.

#### FINANCEMENT ET SOUTIEN DE L'AFSP

- Une enveloppe budgétaire de 4000€ sur deux ans est allouée à chacun des groupes retenus pour couvrir les frais de mission (transport, hébergement,...), de traduction, le recours ponctuel à des vacataires, des frais de reprographie, de restauration. L'ensemble de ces frais doivent évidemment se rapporter aux activités du groupe.
- L'AFSP peut en outre assurer une aide notamment en termes d'organisation de colloques, de valorisation et de diffusion, et mettra à disposition un espace web dédié sur son site internet.
- Le financement obtenu est évidemment soumis aux règles éthiques de son utilisation ainsi qu'à la validation par le responsable administratif et financier de l'AFSP.